



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

| Légal | En exercice | Présents | Procurations | Absent(s) |
|-------|----------------|----------|--------------|-----------|
| 49 | 49 | 37 | 11 | 1 |

**OBJET : 12-3 - BUDGET PRIMITIF
2014 - BUDGET ANNEXE ANTIBES AZUR
ARENA**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3254/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le **3 OCT. 2014**

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le **7 OCT. 2014**



Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 26 septembre 2014

Le vendredi 26 septembre 2014 à 17h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19/09/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Agnès GAILLOT, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Angèle MURATORI à M. Patrick DULBECCO
M. Yves DAHAN à Mme Jacqueline DOR
M. Alain CHAUSSARD à M. Marc FOSSOUD
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
Mme Sophie NASICA à M. Jacques GENTE
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Nathalie DEPETRIS
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Mme Alexia MISSANA à M. Eric PAUGET
M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : Mme Annie CLECH

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Matthieu GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Vu la délibération de ce jour relative à la création du Budget Annexe ANTIBES AZUR ARENA, au titre de la gestion de la salle de sports et spectacles sise aux 3 Moulins ;

Compte tenu des dispositions réglementaires, après avoir soumis ce jour la Décision Modificative n° 2 du budget principal de la Ville, il est désormais proposé l'examen du projet de Budget Primitif du Budget Annexe ANTIBES AZUR ARENA dressé pour l'Exercice 2014, dans le respect de l'Article 8 de la Loi du 2 Mars 1982 relative aux règles de l'équilibre budgétaire.

De ce fait, il est aujourd'hui proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente, établie conformément à l'instruction codificatrice n° 96-078 - M14 - du 1^{er} août 1996 révisée.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme DUMAS)

APRES AVOIR EXAMINE chapitre par chapitre, ce document budgétaire,

- **PROCEDE** au vote du Budget Primitif 2014 du Budget Annexe ANTIBES AZUR ARENA, par chapitre, suivant le détail annexé ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale du Budget Annexe ANTIBES AZUR ARENA:

| RECETTES | Mouvements Budgétaires | Mouvements Réels | Mouvements d'ordre |
|---------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------|
| SECTION D'INVESTISSEMENT | 36 680 000 | 36 654 678 | 25 322 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | 2 240 000 | 2 240 000 | 0 |
| TOTAL | 38 920 000 | 38 894 678 | 25 322 |

12-3 - BUDGET PRIMITIF 2014 - BUDGET ANNEXE ANTIBES AZUR ARENA

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

| DEPENSES | Mouvements Budgétaires | Mouvements Réels | Mouvements d'ordre |
|---------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------|
| SECTION D'INVESTISSEMENT | 36 680 000 | 36 654 678 | 25 322 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | 2 240 000 | 2 240 000 | 0 |
| TOTAL | 38 920 000 | 38 894 678 | 25 322 |

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.12-3 - BUDGET PRIMITIF 2014 - BUDGET ANNEXE ANTIBES AZUR ARENA -

Date de transmission de l'acte : 07/10/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 07/10/2014

Numéro de l'acte : DCM3254-14 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140926-DCM3254-14-DE

Date de décision : 26/09/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions